Adansonia, ser. 2, 10 (2) 1970.

RECTIFICATION AU SUJET DES SUBDIVISIONS DU GENRE *CROTON* (EUPHORBIACÉES)

par J. Leandri
Laboratoire de Phanérogamie
Muséum - Paris

Dans le fascicule IX-4 de la présente Revue, j'ai proposé quelques espèces malgaches nouvelles de *Croton*, en essayant de les ranger parmi les subdivisions établies par Pax et Hoffmann dans la seconde édition des Naturlichen Pflanzenfamilien (19 c, p. 84 et s., 1931).

Le Code de Nomenclature (art. 21, 22) prescrit toutefois que le sous-genre, la section, etc... comprenant le type du genre portent comme épithète le nom du genre inchangé, sans citation d'auteur. Le Code cite précisément le genre *Croton* comme exemple, en proposant comme lectotype l'espèce *Croton tiglium* L.

F. Pax et K. Hoffmann ayant rangé cette dernière espèce dans leur sous-genre *Eucroton*, section *Cleodora*, sous-section *Medea*, toutes ces subdivisions du genre *Croton* doivent porter l'épithète de *Croton*, sans nom d'auteur, et non les termes proposés par ces deux botanistes, tant qu'une autre classification du genre n'aura pas été adoptée. C'est donc au sous-genre *Croton*, section *Croton*, sous-section *Croton* que doivent être attribuées les *C. Guerelae* et *C. ihosyana*. Les *C. maevaranensis*, *Ranohirae* et *miarensis* sont des *Croton*,s.-g. *Croton*, sect., *Croton*, s.-sect. *Argyrocroton*.

Source : MNHN, Paris